

ANNIE NOVELLI

votre candidate



vous invite à un

Café-Débat

avec **Danielle Bousquet**,
députée PS des Côtes d'Armor



Les engagements de la majorité présidentielle pour l'égalité Femmes-Hommes

Judi 31 mai 2012 à 19h30

Café le Vélodrome

215, avenue de Versailles - Paris 16^e

M^o Porte de Saint-Cloud - Bus 22-62-72

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE
avec
**FRANÇOIS
HOLLANDE**

DONNONS UNE MAJORITÉ AU CHANGEMENT

DONNONS UNE MAJORITÉ AU CHANGEMENT



Pour l'égalité entre les femmes et les hommes, faites le choix de la majorité présidentielle

Un gouvernement paritaire : engagement tenu !

Pour la première fois dans l'histoire de notre République, **le gouvernement est entièrement paritaire** : 17 femmes et 17 hommes. Le Président de la République, François Hollande et le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault, confirment leur engagement en faveur de l'égalité.

Le partage du pouvoir de décision entre les femmes et les hommes est désormais respecté au gouvernement ; il doit maintenant gagner d'autres sphères, notamment celle des entreprises.

Le rétablissement du ministère des droits des femmes : engagement tenu !

L'UMP l'avait supprimé : conformément aux engagements de François Hollande, il y a de nouveau un ministère des droits des femmes, confié à **Najat Vallaud-Belkacem**, porte-parole du gouvernement.

Beaucoup reste à faire pour faire progresser les droits des femmes : construire l'égalité professionnelle, soutenir la parentalité et mettre en place un service public de la petite enfance, lutter contre le sexisme et les violences faites aux femmes... **Il est temps de reprendre notre marche en avant !**

« Je défendrai l'égalité des carrières professionnelles et des rémunérations entre les femmes et les hommes. Une loi sanctionnera les entreprises qui ne respectent pas cette règle, notamment par la suppression des exonérations de cotisations sociales. » (25^e engagement de François Hollande - Programme présidentiel)

Autant de candidates que de candidats présentés par le Parti Socialiste : engagement tenu !

Pour les élections législatives des 10 et 17 juin, la majorité présidentielle respecte la parité : sur les 577 circonscriptions, **50% de candidates et 50% de candidats**.

A l'UMP, on en est très loin : 30% seulement de candidates et 70% de candidats. Le parti de Messieurs Copé et Fillon préfère reconduire invariablement ses députés sortants plutôt que de faire progresser la cause des femmes.

**Dès le 10 juin, dans la 14^e circonscription,
Votez pour Annie Novelli !**
